



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 1^{ier} avril 1998 — N° 163

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

1^{er} avril 1998

1^{er} avril 1998

Le mercredi 1^{er} avril 1998

N° 163

La séance est ouverte à 10 h 05.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

M. Williams (Nelligan) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Parti québécois qu'il tienne une consultation générale avant la mise en place de Héma-Québec.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; cinq minutes sont accordées à chacun des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Williams.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 12 heures, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

1^{er} avril 1998

La séance reprend à 14 h 01.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, fait une déclaration concernant les nouveaux services publics d'emploi du Québec.

Présentation de projets de loi

M. Brassard, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant:

n° 416 Loi modifiant la Loi sur les transports et la Loi sur le transport par taxi.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. le Président dépose, conformément aux articles 543, 544 et 546 de la *Loi électorale* :

Les prévisions budgétaires du Directeur général des élections pour l'exercice financier 1998-1999 et le rapport financier préliminaire pour l'exercice budgétaire 1997-1998.

(Dépôt n° 1538-980401)

Les prévisions budgétaires de la Commission de la représentation électorale pour l'exercice financier 1998-1999 et le rapport financier préliminaire pour l'exercice budgétaire 1997-1998.

(Dépôt n° 1539-980401)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Blackburn (Chicoutimi) dépose :

1^{er} avril 1998

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 25 mars 1998, a procédé à l'exécution d'un mandat de surveillance d'organisme à l'égard de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, conformément à l'article 294 du Règlement.

(Dépôt n° 1540-980401)

M. Sirros (Laurier-Dorion) dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 24, 25, 26 et 31 mars 1998, a procédé à des consultations particulières et tenu des auditions publiques sur le document de réflexion sur le travail des enfants au Québec.

(Dépôt n° 1541-980401)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance de ce jour, sur la motion présentée par M. Williams (Nelligan). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Parti québécois qu'il tienne une consultation générale avant la mise en place de Héma-Québec.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 197 en annexe)

Pour: **37** Contre: **62** Abstention: **0**

1^{er} avril 1998

Motions sans préavis

M. Boisclair, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exprime ses profonds regrets pour la disparition subite, ce mardi 31 mars 1998, à l'âge de 74 ans, du père Julien Harvey, fondateur du Centre justice et foi, et qu'en cette occasion elle présente, au nom du peuple québécois, ses condoléances à la famille spirituelle du défunt, la Société de Jésus, ainsi qu'à ses proches et à ses nombreux disciples et amis.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. le Président invite l'Assemblée à observer une minute de silence.

M. Bertrand, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine québécoise du commerce de détail qui se déroule du 29 mars au 4 avril et, ce faisant, reconnaisse l'apport économique des gens qui opèrent dans ce secteur d'activité, contribuant ainsi à la croissance de l'emploi et de la richesses au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement procède à des consultations particulières sur le projet de loi n° 416, Loi modifiant la Loi sur les transports et la Loi sur le transport par taxi, le mercredi 8 avril 1998, à la salle Louis-Hippolyte LaFontaine, et, à cette fin, entende les organismes suivants :

1^{er} avril 1998

- 9 h 30 à 9 h 45, remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement;
- 9 h 45 à 10 h 00, remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition;
- 10 h 00 à 10 h 45, Association du camionnage du Québec;
- 10 h 45 à 11 h 30, Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec;
- 11 h 30 à 12 h 15, Société québécoise d'assainissement des eaux;
- 15 h 00 à 15 h 45, Association québécoise des entrepreneurs en égouts et aqueduc;
- 15 h 45 à 16 h 30, Hydro-Québec;
- 16 h 30 à 17 h 15, Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec;
- 17 h 15 à 18 h 00, Association nationale des camionneurs artisans inc.

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de quinze minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de trente minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE le ministre des Transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le rapport de monsieur Pierre-F. Côté, c.r., sur les suites du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Libman et sur des modifications à des législations électorales.
-

1^{er} avril 1998

M. le Président donne l'avis suivant :

—la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin d'étudier les projets de rapports sur le rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information et sur les cartes d'identité.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi n° 415, Loi instituant le Fonds relatif à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 415 est adopté. Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 415 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

À 17 h 12, sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 2 avril 1998, à 10 heures.

1^{er} avril 1998

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

1^{er} avril 1998

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Williams (Nelligan), débattue lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 197)

POUR - 37

Béchar	Copeman	Kelley	Middlemiss
Bélanger	Cusano	Lafrenière	Mulcair
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Farrah	Lamquin-Ethier	Ouimet
Bergman	Filion	Laporte	Paradis
Bissonnet	Fournier	Leblanc	Poulin
Bordeleau	Frulla	Lefebvre	Sirros
Bourbeau	Gagnon-Tremblay	Loiselle	Vaive
Chagnon	Gautrin	MacMillan	Vallières
Chenail	Houda-Pepin	Marsan	Williams
Ciaccia	Johnson		

CONTRE - 62

Barbeau	Boucher	Facal	Leduc
Baril	Boulerice	Garon	Léger
<i>(Arthabaska)</i>	Brassard	Gaulin	Lelièvre
Baril	Brien	Gendron	Léonard
<i>(Berthier)</i>	Campeau	Harel	Létourneau
Beaudoin	Caron	Jolivet	Marois
Beaulne	Carrier-Perreault	Julien	Ménard
Beaumier	Charest	Jutras	Morin
Bégin	Chevrette	Kieffer	<i>(Nicolet-Yamaska)</i>
Bertrand	Cliche	Lachance	Papineau
<i>(Charlevoix)</i>	Côté	Landry	Paquin
Bertrand	Deslières	<i>(Bonaventure)</i>	Paré
<i>(Portneuf)</i>	Dion	Landry	Payne
Blais	Dionne-Marsolais	<i>(Verchères)</i>	Pelletier
Boisclair	Doyer	Laprise	Perreault
Bouchard	Duguay	Laurin	

1^{er} avril 1998

Rioux
Rivard
Rochon

Saint-André
Simard
(*Richelieu*)

Trudel

ABSTENTION - 0